

VISITES D'ETUDES DU REFJ 2022

PRÉSENTATION, CALENDRIERS ET CONDITIONS REQUISES

1. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

Présentation

Les visites d'étude seront organisées en collaboration avec la Cour Européenne des Droits de l'Homme. L'objectif de ces visites est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance de la CEDH, de son fonctionnement et de sa jurisprudence. Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur la Convention européenne des Droits de l'Homme, les procédures de la Cour, le fonctionnement du greffe et le traitement des requêtes ;
- Une présentation du Programme HELP du Conseil d'Europe

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, greffier, ou formateur judiciaire

Calendrier

Cinq visites d'étude seront organisées en 2022 à la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), parmi lesquelles 3 au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
1 – 2 mars	En ligne, A confirmer	2 demi-journées	Anglais	35
3 – 4 mai	En ligne, A confirmer	2 demi-journées	Français	35
21 – 22 juin	En ligne, A confirmer	2 demi-journées	Anglais	35

Prise en charge financière

Les visites d'étude en ligne ne sont pas soumises aux conditions financières du REFJ et aucun remboursement de frais ne sera donc effectué.

En cas de visite en présentiel, le Réseau octroie une indemnité journalière de 190 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 31 janvier 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidature pour les visites d'études d'automne ouvrira au printemps 2022.

2. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE)

Présentation

Les visites d'étude auront lieu au siège de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Le but des visites d'étude est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance des pouvoirs, organisation et fonctionnement de la Cour. Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur les compétences, les procédures et la jurisprudence de la Cour
- La possibilité d'assister à une audience de la Cour

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

Calendrier

Cinq visites seront organisées en 2022 à la CJUE, parmi lesquelles 3 au premier semestre. En accord avec les institutions d'accueil, il a été décidé que le format des visites sera confirmé selon l'évolution de la situation sanitaire au moment de la visite :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
14 – 15 mars	Luxembourg (à confirmer)	1,5 jours	Anglais	35
2 – 3 mai	Luxembourg (à confirmer)	1,5 jours	Français	35
4 – 5 juillet	Luxembourg (à confirmer)	1,5 jours	Anglais	35

Prise en charge financière

En cas de visite en présentiel, le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Les visites d'étude en ligne ne sont pas soumises aux conditions financières du REFJ et aucun remboursement de frais ne sera donc effectué.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 31 janvier 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidatures pour les visites d'étude du deuxième semestre ouvrira en printemps 2022.

3. VISITES D'ÉTUDE AU SEIN DES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Présentation

La visite d'étude aura lieu à la Commission Européenne, au Conseil de l'Union européenne, au Parlement Européen, au siège du Contrôleur Européen de la Protection des Données (CEPD) et à l'Office Européen de Lutte Antifraude (OLAF). L'objectif de cette visite est de permettre aux participants d'appréhender le processus législatif européen ainsi que le fonctionnement et les procédures des institutions hôtes. Le rôle du CEPD et d'OLAF sera également expliqué. En accord avec les institutions d'accueil, il a été décidé que le format des visites sera confirmé selon l'évolution de la situation sanitaire au moment de la visite.

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

Calendrier

Deux visites d'étude seront organisées en 2022 au sein des institutions européennes, parmi lesquelles une au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
25 – 27 avril (à confirmer)	Bruxelles (à confirmer)	3 jours	Anglais	35

Prise en charge financière

En cas de visite en présentiel, le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Les visites d'étude en ligne ne sont pas soumises aux conditions financières du REFJ et aucun remboursement de frais ne sera donc effectué.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **lundi 31 janvier 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidatures pour les visites d'études d'automne ouvrira au printemps 2022.

4. VISITE D'ÉTUDE À L'AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE (FRA)

Présentation

La visite d'étude sera organisée au siège de l'Agence des Droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) à Vienne, Autriche. Elle sera complétée par une visite à L'office des nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). L'objectif de cette visite d'étude est de donner aux participants un aperçu du rôle des institutions visitées dans le contexte judiciaire. Les sujets abordés comprendront la Charte des droits fondamentaux de l'UE, les travaux de la FRA dans le domaine de la non-discrimination et des droits LGBTI, de l'accès à la justice, des questions d'asile et d'immigration, des crimes de haine, des droits des enfants et de la protection des données.

Conditions

Pour participer à la visite à l'Agence européenne de Droits Fondamentaux, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire, ou formateur judiciaire

Calendrier

Deux visites seront organisées à FRA en 2022, parmi lesquelles une au premier semestre. En accord avec les institutions d'accueil, il a été décidé que le format des visites sera confirmé selon l'évolution de la situation sanitaire au moment de la visite :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
27 – 28 avril	Vienne (à confirmer)	2 jours	Anglais	40

Prise en charge financière

En cas de visite en présentiel, le Réseau octroie une indemnité journalière de 170 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Les visites d'étude en ligne ne sont pas soumises aux conditions financières du REFJ et aucun remboursement de frais ne sera donc effectué.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **lundi 31 janvier 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidatures pour la visite d'étude du deuxième semestre ouvrira au printemps 2022.

5. VISITE D'ÉTUDE À L'INSTITUT MAX PLANCK D'ANTHROPOLOGIE SOCIALE "L'intérêt supérieur de l'enfant et la question de la diversité dans le contexte judiciaire"

Présentation

La visite d'étude sera organisée au Département "Droit et Anthropologie" de l'**Institut Max Planck d'anthropologie sociale**. Situé à Halle dans l'est de l'Allemagne, l'Institut Max Planck d'anthropologie sociale, est un centre majeur pour la recherche dans le domaine de l'anthropologie socio-culturelle. Le Département Droit et Anthropologie a vocation à offrir une plateforme interdisciplinaire stimulante au sein de laquelle anthropologues et juristes peuvent travailler ensemble et mener des travaux de recherche pointus et politiquement pertinents en rapport avec l'intensification des échanges et des rencontres entre les sociétés, les communautés et les cultures dans le monde contemporain. Ces interactions requièrent une analyse approfondie des manières dont des ordres normés et des systèmes moraux différents coexistent aux divers niveaux de pouvoir décisionnel.

La visite d'étude proposera aux participants une perspective comparée des moyens appropriés pour appréhender la diversité culturelle et religieuse dans le contexte judiciaire, en particulier lorsque le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant est en jeu.

En combinant présentations et travail collectif avec des chercheurs du département, études personnelles et sessions de discussion communes, la visite d'étude permettra aux participants de développer une compréhension contextuelle approfondie d'une dimension de la diversité directement pertinente pour leur pratique judiciaire et d'échanger sur leurs expériences et défis communs.

En combinant présentations et travail collectif avec des chercheurs du département, études personnelles et sessions de discussion communes, la visite d'étude permettra aux participants de développer une compréhension contextuelle approfondie d'une dimension de la diversité directement pertinente pour leur pratique judiciaire. Il est important de noter que les participants seront encouragés à participer à des échanges réciproques sur leurs expériences et défis communs.

Le thème retenu pour l'année 2022 est le suivant :

« L'intérêt supérieur de l'enfant et la question de la diversité dans le contexte judiciaire »

L'objectif de la visite d'étude est de permettre aux juges d'explorer certaines des questions auxquelles ils sont confrontés dans leurs juridictions d'origine. La diversité ne doit pas être appréhendée uniquement comme un élément extérieur mais également comme une donnée spécifique aux développements internes de nos sociétés européennes.

Conditions

La visite s'adresse aux magistrats intéressés par les questions de diversité religieuse et socioculturelle dans la pratique judiciaire et fortement motivés par l'établissement de liens entre la pratique juridique et le monde académique. Il est demandé aux candidats d'expliquer au moyen d'une courte lettre de motivation la pertinence du thème retenu dans leur propre pratique judiciaire. Une bonne connaissance de l'anglais est requise dans la mesure où une participation active tout au long de la visite est attendue des participants sélectionnés, notamment mais pas exclusivement, au moyen de la présentation d'études de cas issus de leur propre juridiction ou d'informations contextuelles comparatives sur leurs juridictions d'origine.

Calendrier

Une visite sera organisée à l'Institut Max Planck d'anthropologie sociale en 2022 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
25-29 avril	Halle (à confirmer)	5 jours	Anglais	10 places

Prise en charge financière

En cas de visite en présentiel, le Réseau octroie une indemnité journalière de 160 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Les visites d'étude en ligne ne sont pas soumises aux conditions financières du REFJ et aucun remboursement de frais ne sera donc effectué.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **lundi 31 janvier 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.